



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Agir pour le climat : Mont-Saint-Hilaire demeure proactive en matière de plantation d'arbres et de réglementation

Mont-Saint-Hilaire, le 2 février 2024 – La Ville de Mont-Saint-Hilaire souligne les efforts du conseil municipal et des équipes municipales qui sont résolument engagés pour l'environnement et la préservation des milieux naturels. En prévision du programme de plantation prévu pour l'année 2024, la Ville souhaite également rappeler les règles régissant la gestion des arbres sur son territoire, ainsi que les défis majeurs de conservation qui en découlent.

Des objectifs de plantations considérablement avancés

Le conseil municipal a fait preuve d'une avancée significative dans la concrétisation de son engagement à planter 10 000 arbres et arbustes sur une période de quatre ans, ayant déjà réalisé un total de 6 649 plantations au cours des deux premières années. Il reste donc une balance de 3 351 arbres et arbustes à planter d'ici 2025.

Cette réussite représente une immense fierté pour le conseil municipal et les équipes vouées à ce projet. Ce résultat n'aurait pas été possible sans la collaboration de précieux partenaires financiers, bénévoles dévoués et citoyennes et citoyens investis qui ont réalisé un grand nombre d'activités de plantation jusqu'à présent. Ces initiatives s'inscrivent d'ailleurs dans les nouvelles pratiques écoresponsables du [Plan climat](#) et témoignent de l'engagement du conseil à réduire l'empreinte carbone de la Ville comme le reflète le [Bilan GES](#).

Une saine gestion des arbres pour Mont-Saint-Hilaire

En plus d'enrichir les espaces publics, les parcs et les bordures des pistes cyclables, la plantation et la préservation des arbres et arbustes sur le territoire permettent de répondre à des enjeux de décarbonation, d'adaptation aux changements climatiques et de protection de la biodiversité. Ce bon équilibre écologique permet de favoriser la qualité de vie des citoyens et citoyennes, tout en luttant contre les défis environnementaux. Il s'avère donc essentiel pour la ville d'avoir une réglementation ainsi que des pratiques qui encouragent la conservation et la plantation d'arbres en milieu urbain.

Un [règlement de zonage](#) de la Ville traite donc des dispositions relatives à la protection et à la mise en valeur de l'environnement, plus particulièrement en ce qui a trait à la gestion des arbres et arbustes sur l'ensemble du territoire. Ainsi, aucun arbre ne peut être abattu s'il ne remplit pas des conditions spécifiques, et ce, quelle que soit la zone considérée. Avant toute démarche, la population et les entrepreneurs de Mont-Saint-Hilaire doivent obtenir un permis d'abattage octroyé par la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Quiconque contrevient à la réglementation est passible d'une amende.

La Ville de Mont-Saint-Hilaire a également depuis plusieurs années une Politique de l'arbre. Cette dernière oriente les actions de l'administration municipale afin de préserver le caractère forestier de la Ville, de développer des compétences en matière de gestion de la forêt urbaine et de les ancrer dans les habitudes des citoyens et des nouveaux arrivants.

Des dons d'arbres pour la population

Alors qu'on annonce un printemps hâtif, nous vous invitons à commencer à cogiter sur l'embellissement de votre propriété par l'ajout d'arbres et d'arbustes. Il s'agit d'une initiative simple, mais qui peut contribuer significativement à la préservation de l'environnement et à la richesse de notre biodiversité.

Cette année encore, la Ville de Mont-Saint-Hilaire renouvellera son engagement envers la nature en participant au mois de l'arbre en mai prochain. Elle offrira à nouveau la possibilité à tous les Hilairemontois et Hilairemontoises de se procurer un plant gratuitement.

Par ailleurs, conformément à la Politique de l'arbre, il est toujours possible de recevoir un don d'arbre pour les parents de nouveau-nés résidents à Mont-Saint-Hilaire. En tant que symbole de croissance et d'avenir, nous offrons un choix parmi cinq essences d'arbres : l'érable, le chêne, le tilleul, l'amélanchier et le pommier. Cette initiative vise à célébrer la vie et à laisser une empreinte verte pour les générations futures.

Participez à cette belle cause environnementale et joignez-vous à nous pour faire de Mont-Saint-Hilaire un endroit encore plus verdoyant et accueillant. Ensemble, agissons pour le climat et plantons l'avenir de notre ville.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 400 citoyens. En mode 100 % solution, elle passe à l'action pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. La ville s'assure ainsi de mettre en œuvre des projets visant à réduire l'impact environnemental, pour une économie plus sobre, circulaire et écologique.

- 30 -

**Source et
information:**

Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca